

13/02/2025

Marchés publics

L'ÉCLUSE DE NOYON OUVRE LE BAL DES PRINCIPALES CONSULTATIONS DE 2025

C'est une nouvelle étape pour les écluses du Canal Seine-Nord Europe, l'avis d'appel public à la concurrence concernant les travaux principaux et les prestations associées nécessaires à la réalisation de l'écluse de Noyon dans l'Oise vient d'être publié. Cette étape permet aux opérateurs économiques de se porter candidats d'ici le 11 mars 2025 sur la base du dossier de consultation des entreprises spécifique à la phase « candidatures » joint à l'avis de marché. La notification de ce marché est prévue pour l'été 2026. Le lancement de ce marché est un signal concret d'accélération du Canal Seine-Nord Europe en ce début 2025, et la SCSNE s'apprête à publier cette année plus d'une vingtaine de consultations en vue de l'attribution de marchés de travaux, dont les marchés principaux.



Vue paysagère de l'écluse de Noyon © AEI-ONE-SCSNE

Une procédure négociée pour l'écluse de Noyon

L'écluse de Noyon s'insèrera en bordure ouest de la ville, proche de l'actuel canal du Nord. **Elle fait partie des plus hautes écluses du Canal Seine-Nord Europe, avec une hauteur de chute d'eau de 21,07 mètres.** Comme pour les 5 autres écluses à grand gabarit qui seront construites, les dimensions intérieures du sas sont de 12,5 mètres de large et 195 mètres de long.

L'exécution du marché se déroulera en 2 phases :

- une première phase de 63 mois correspondant aux travaux, dont 9 mois de préparation (travaux préparatoires de dégagement des emprises, d'installations de chantier et de chemins d'accès),
- une seconde phase de 16 mois de prestations particulières d'assistance à l'exploitation (qui commencent pendant les derniers mois de travaux).

Le marché, dont la procédure impliquera des négociations avec les entreprises, portera sur les travaux principaux de construction de l'écluse avec notamment :

- **Les travaux spéciaux de fondation** : les écrans de soutènement en paroi moulée et leurs ouvrages associés (par exemple : bouchon injecté, butons, tirants, drainage et assainissement),
- **Les dispositifs d'épuisement des débits d'exhaure** pour les fouilles de l'écluse réalisées sous nappe y inclus le bassin de tamponnement des eaux d'exhaure,
- **Les terrassements en déblais** à l'intérieur de l'enceinte créée et leur mise en dépôt provisoire ou définitif,
- **La construction des structures principalement en béton armé de l'écluse** : sas, têtes amont et aval, tour de vannes, bassins d'épargne, aqueducs de connexion, station de pompage et ses ouvrages annexes (chambre intermédiaire, ouvrage de rejet, canalisations),
- **Les terrassements en remblai** au contact et autour des structures,
- **La fabrication et le montage d'une partie des équipements** notamment les portes d'écluse, les vannes de sasement, les bollards flottants pour un amarrage aisé des bateaux dans le sas...,
- **L'insertion et la coordination de ces équipements** avec d'autres équipements,
- **Le montage des équipements métalliques** du sas tels que les bollards, échelles ou passerelles,
- **Les travaux de construction d'équipements portuaires** dans les avant ports,
- **Les travaux relatifs à l'étanchéité** des avant-ports,
- **Les opérations d'exploitation** des ouvrages construits ou assemblés entre l'achèvement partiel ou total de la construction et la mise en exploitation du Canal Seine-Nord Europe.

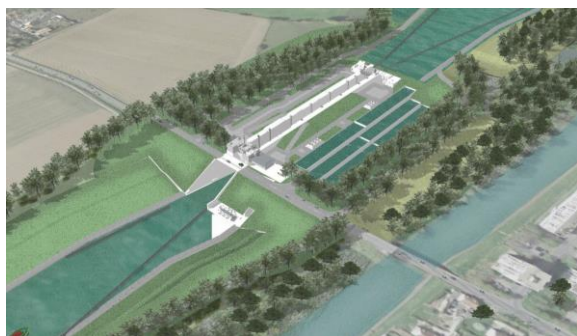
Le site éclusier de Noyon fera l'objet d'autres marchés qui seront lancés ultérieurement : équipements, bâtiment et aménagements paysagers. Un sourcing et une concertation anticipée avec les entreprises ont permis de définir cet allotissement, dans un objectif d'accès des PME. Le travail de sourcing avec les fédérations professionnelles se poursuit notamment pour la mise en place d'un cadre contractuel pertinent et équilibré pour ce type de chantier. Il sera ensuite décliné, pour les marchés de travaux principaux (dont les marchés des écluses), dans les DCE remis aux candidats sélectionnés pour la phase « offres ».



Perspective de l'écluse de Noyon @ONE-AEI-SCSNE



Bassins d'épargne de l'écluse de Noyon @ONE-AEI-SCSNE



Perspective de l'écluse de Noyon @ONE-AEI-SCSNE



L'écluse de Noyon visitable @ONE-AEI-SCSNE

Des chantiers adaptés à la transition énergétique

Au titre de la sélection des offres, les candidats auront notamment à répondre à des critères liés à la transition énergétique en lien avec les chantiers :

- **Chaque candidat devra s'engager en faveur du report modal** : il sera ainsi demandé de limiter le transport routier pour l'approvisionnement du chantier en matériaux, en favorisant notamment l'utilisation de la voie fluviale depuis le quai travaux sur le canal du Nord en cours de construction. Un taux de report modal minimal est ainsi prévu comme condition d'exécution du marché,
- **Chaque candidat devra également s'engager à réduire ses émissions de CO₂** : les candidats devront expliquer leur stratégie afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées à la réalisation du projet et notamment pour respecter l'objectif de quantités d'émissions de CO₂ maximal fixé pour le bilan carbone « matière » (bétons et aciers).

Ces deux éléments visent à **décarboner le chantier tout en incitant les entreprises à l'innovation**, qui sont des priorités des chantiers européens. Elles sont reprises par le Conseil de surveillance de la SCSNE au travers du schéma de gestion des déblais et approvisionnements, de la politique innovation et de la politique transition énergétique.

Une procédure marché guidée par la politique Achats de la SCSNE

Adoptée le 1er octobre 2020 par son Conseil de surveillance, [la Politique Achats de la SCSNE](#) invite les entreprises candidates à devenir les partenaires de la transformation durable des territoires, et suivre ainsi les objectifs de sécurité, d'emploi et de développement des territoires, d'environnement et d'innovation. La procédure qui sera lancée pour ce marché déclinera cette politique à travers plusieurs mesures essentielles, parmi lesquelles :

- **L'assurance de mesures pour la sécurité sur les chantiers** : cette préoccupation majeure pour le maître d'ouvrage est traduite dans les pièces du marché notamment par l'intégration d'une clause d'interprétariat ou encore des pénalités pour manquement aux obligations de sécurité,
- **L'intégration d'une clause d'insertion par l'activité économique (CIAE)** qui engage les entreprises à embaucher des personnes éloignées de l'emploi. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du dispositif Canal Solidaire porté par les Départements, et vise à soutenir l'emploi et l'insertion durables. Sur l'ensemble des marchés attribués par la SCSNE, à mi 2024, plus de 150 personnes ont déjà été intégrées, grâce aux clauses d'insertion, dans un parcours de retour durable vers l'emploi, et plus de 135 000 heures d'insertion ont déjà été réalisées.
- **L'obligation pour le titulaire de confier un minimum des prestations à des Petites et Moyennes Entreprises (PME).**



Les écluses du Canal Seine-Nord Europe, un défi technique

La conception de ces écluses représente un véritable défi technique. Chacun de ces ouvrages a été conçu par les équipes de la Société du Canal Seine-Nord Europe et ses maîtres d'œuvre dans le respect de critères environnementaux ambitieux. Ainsi, pour **préserver la ressource en eau, des bassins accolés au sas épargneront une majeure partie de l'eau lors de la vidange de l'écluse** pour être réutilisée lors du remplissage suivant. L'eau qui ne peut être épargnée est immédiatement pompée du bief aval vers le bief amont.

Par ailleurs, un **très haut niveau de performance de transport** a été exigé pour ces écluses, impliquant de limiter au maximum le temps de passage des bateaux. **Pour l'écluse de Noyon, l'objectif des temps de sassée (remplissage ou vidange du sas) est optimisé pour ne pas dépasser 12 minutes.**

Une attention particulière a été portée à l'insertion des écluses du Canal Seine-Nord Europe qui vont créer de nouveaux paysages. La conception tant technique qu'architecturale et paysagère de l'écluse de Noyon répond à des critères de Haute Qualité Environnementale (HQE), **avec 700 arbres plantés à ses abords**. Elle est, à l'instar des écluses de Oisy-le-Verger et d'Allaines, conçue pour **accueillir le public** et devenir des incontournables des circuits touristiques des Hauts-de-France.

2025, une année deancements de consultations de marché de travaux

Près de 6 mois après l'obtention de l'autorisation environnementale sur les secteurs 2 à 4 du Canal Seine-Nord Europe, et l'attribution d'une nouvelle tranche de financement européen qui apporte une forte visibilité pour la mise en œuvre du chantier, **la SCSNE s'apprête à publier plus d'une vingtaine de consultations en vue de l'attribution de marchés de travaux, dont certains des marchés principaux**. Ces consultations reprendront notamment les conclusions des démarches de sourcing en cours. Après le lancement de nombreux avis d'appel public à la concurrence depuis la rentrée 2024, **la programmation prévisionnelle des marchés pour les mois à venir** a été mise à disposition des entreprises pour leur permettre d'anticiper au mieux leur organisation et leurs réponses à ces appels d'offres. Il s'agit d'un signal concret d'accélération du Canal Seine-Nord Europe, qui voit également cette année les travaux s'étendre sur l'ensemble de son tracé.

Pour plus d'informations :

- L'Avis d'Appel Public à la Concurrence et le Dossier de Consultation des Entreprises en ligne
- Les écluses du Canal Seine-Nord Europe
- Plateforme CCI Business dédiée au Canal Seine-Nord Europe
- La programmation prévisionnelle des marchés
- Les infographies des marchés publics travaux du CSNE

Contact presse : Aurélia Poletti – aurelia.poletti@scsne.fr – 06.83.83.56.59

A propos de la Société du Canal Seine-Nord Europe

Société de projet et maître d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a été constituée en 2016 sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial de l'État. Elle est devenue Établissement Public Local le 1^{er} avril 2020. Le président du Conseil de surveillance est Xavier Bertrand, sa vice-présidente est Nadège Lefebvre. Son Directoire est présidé par Jérôme Dezobry. www.canal-seine-nord-europe.fr

Partenaires financiers



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



www.canal-seine-nord-europe.fr